



AVIS PUBLIC

BUDGET 2025 PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2027

AVIS est donné que le conseil municipal, lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le 16 décembre 2024 à 19 h 00 dans la salle du conseil, adoptera :

- Le budget pour l'exercice financier 2025
- Le programme triennal d'immobilisations pour les années financières 2025-2027.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance extraordinaire, porteront exclusivement sur le programme triennal.

FAIT À SAINT-SAUVEUR, ce 4 décembre 2024.

Le greffier et directeur du Service juridique, greffe et vie démocratique,

Yan Senneville, OMA